

Association Cœur Joie

Suite à la dernière assemblée de l'association Cœur Joie, et du départ de plusieurs membres, voici la constitution du nouveau bureau de l'association :

Présidente :

Mme FRÉMONT Roselyn (anciennement vice-trésorière), en remplacement de Mme Fleury E.

Vice Présidente :

Mme CAPRON Aurélie, en remplacement de Mme Borbely A.

Trésorière :

Mme BAFFREY Virginie, en remplacement de Mme Espinasse K.

Secrétaire :

Mme BELLET Hélène, en remplacement de Mme Rollet S.

Trois années se sont écoulées et les enfants de l'école des 3 villages ont pu repartir en Classe de neige en janvier de cette année.

Il est tant de renouveler notre trésorerie pour un futur départ des enfants prévu dans 3 ans.

Si vous avez envie d'intégrer l'équipe en tant que bénévole faites nous part de votre motivation en nous retrouvant le **vendredi 09 juin à 20 H 30** à la salle communale, ou contacter **Mme FRÉMONT Roselyn au 06 24 98 07 77**.



L'équipe de l'Association Cœur Joie.

Association Cœur Joie – Soirée Karaoke années 80

SAINT OUEN DU BREUIL
ASSOCIATION CŒUR JOIE



Organisé pour le financement de la classe de neige.

RDV à la salle communale, à partir de **20 H 00**

Date limite de réservation :

17 juin 2017

Réservation par téléphone auprès de Mme Frémont

Adulte 18 € x = €
(1 verre sangria blanche offert). (Possibilité poulet/PdT)

Enfant (-13 ans) 10 € x = €
(1/2 part Jambalaya, fromage, dessert, boisson au choix)

Enfant (-13 ans) 7 € x = €
(chips/jambon, fromage, dessert, boisson au choix)

NOM :

Tel :

Règlement par chèque à la réservation

Note d'Informations

Juin 2017

Sommaire :

- Le mot du Maire
- Élections législatives
- Mairie : nouveau mail de contact
- Challenge cycliste des 3 rivières
- Voyage du Club des aînés
- Destruction des chardons
- Fête de la musique
- Coupure éclairage public
- Kermesse de l'école
- A.G Gym Sympa
- Concours : maisons et jardins fleuris
- Location local
- Sacs recyclage
- Association Cœur Joie

Municipalité de Saint Ouen du Breuil

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Suite à la démission du conseil municipal de madame Catherine Delaunay, 4ème adjointe au maire en charge de l'animation et de la culture, pour des raisons de santé ; je vous fais part de la nomination à ce même poste de madame Brigitte Renaux.

Bonne lecture de cette note d'info de juin où vous trouverez en annexe le bulletin d'inscription au concours des maisons et jardins fleuris

Madame le Maire
Christine LE GALL



Dates à retenir :

Assemblée Général de l'association Cœur Joie	09/06
Challenge cycliste des Trois Rivières	10/06
1er tour des élections législatives	11/06
Clôture des réservations voyage du club des aînés	12/06
Destruction des chardons (au plus tard)	15/06
Clôture des réservations de repas pour la kermesse	16/06
Clôture des réservations Cœur Joie : Soirée karaoke	17/06
2ème tour des élections législatives	18/06
Clôture des inscriptions pour le concours des maisons et jardins fleuris	19/06
Fête de la musique	21/06
Coupure de l'éclairage public	22/06
Kermesse de l'école	23/06
Cœur Joie : Soirée karaoke années 80	24/06
Gym Sympa : Assemblée générale	27/06
Passage du jury des maisons et jardins fleuris	01/07

Élections législatives

Les Dimanches **11 et 18 juin 2017**, 1er et 2ème tours des élections législatives. Le bureau de vote se tiendra **à la mairie de : 08 H 00 à 18 H 00**.

Lors du 2ème tour de l'élection présidentielle, le taux de participation à Saint Ouen du Breuil était de 85,32 %, les résultats étaient les suivants :

Candidats	Voix	% Exprimés
Emmanuel MACRON	236	52, 33 %
Marine LE PEN	215	47, 67 %
Exprimés	451	100%
Blancs		38
Nuls		11
Votants		500
Inscrits		586

Mairie : Nouveau mail de contact

L'ancien mail de la mairie (mairiestouendubreuil@free.fr) ne sera plus opérationnel au 1er juin 2017.

Nous vous recommandons d'utiliser dès maintenant la nouvelle adresse pour nous contacter : contact@mairiestouendubreuil.fr

Course cycliste - Challenge des 3 Rivières

Le **samedi 10 juin de 12 H à 18 H**, notre village accueillera pour la huitième fois, une étape du challenge des trois rivières.

Le départ de la course se fera sur la RD 22 au niveau de la Résidence Albert Malet en direction de la Rue Guillaume le Conquérant.

En conséquence, Mme Le Maire a pris un arrêté, consultable aux points d'affichage.

De 12 H à 18 H, circulation en sens unique : Rue de Maltot, Allée des Noisetiers, Rue du Breuil, Route de Butot, Route de St Ouen, Rue Guillaume le Conquérant et Rue Gustave Flaubert.

Pendant ce temps : le **stationnement** des véhicules sera **interdit** dans les voies situées **sur le parcours et devant l'épicerie**.

En cas de non-respect des consignes données par les commissaires de course, **vostra responsabilité est engagée**, si un incident survient.

Merci à tous de veiller au bon déroulement de cette épreuve sportive.

La remise des coupes aura lieu et un verre de l'amitié sera offert par la commune à partir de 18 H 00 à la salle communale.



La municipalité recherche des bénévoles afin d'assurer la sécurité des concurrents merci de vous manifester auprès du secrétariat de la mairie ou par téléphone au **02.35.32.58.02**



Voyage du club des aînés

Cette année, le club des aînés vous propose de découvrir le cabaret « Le P'Tit Bichou » à Dives sur Mer, le **mardi 4 juillet 2017**.

Renseignements et réservations, auprès de **Mme Launay Madeleine** au **02.35.32.57.51**

Merci de réserver votre place avant le lundi 12 juin 2017

Destruction des chardons

La réglementation en vigueur prévoit que les agriculteurs et/ou les propriétaires de terrains procèdent à la destruction des chardons sur leurs parcelles ou haies et cela au plus tard **avant le jeudi 15 juin**.



Comité des fêtes – Fête de la musique

Le comité des fêtes organise sa traditionnelle fête de la musique le **mercredi 21 juin à 19 H 00**

Rendez-vous sur le stade où vous pourrez écouter différents groupes, danser, vous restaurer et passer une agréable soirée en musique.



Éclairage public

Dans le cadre des économies d'énergie menées par la municipalité, l'éclairage public sera éteint à compter du **jeudi 22 juin** pour la période estivale. Remise en route début septembre.

Kermesse de l'école

La kermesse de l'école aura lieu le **vendredi 23 juin à partir de 17 H 00** dans la cour de l'école.

Elle sera suivie d'un repas à **réserver avant le vendredi 16 juin** (frites/saucisse/merguez/dessert/boisson).

Tarif adulte : 5 € **Tarif enfant : 3, 50 €**

Toutes les enseignantes seront ravies de vous y accueillir.

Réservation auprès de **Mme Loiret** au **02 35 32 57 21**



Assemblée Générale : Gym Sympa

L'assemblée Générale de l'association Gym Sympa pour le renouvellement des membres du bureau aura lieu le **mardi 27 juin 2017 à 19 H 00** à la salle communale

Concours des maisons et jardins fleuris

Le jury passera chez les candidats le

samedi 1er juillet à partir de 09 H 00. Vous pouvez laisser votre barrière ouverte si vous souhaitez que votre jardin soit visité.

Pensez à retourner le bulletin d'inscription ci-joint **avant le lundi 19 juin**



Location local artisanal

Local à usage d'activité d'une surface de 55 m² en commun avec les ateliers communaux. L'atelier dispose d'un accès de plain-pied avec bureau, vestiaire et sanitaire idéal artisan. Chauffage électrique par convecteur et chauffe eau

400 m² de terrain clos + zone de stockage.

Loyer mensuel 600 € Hors charges.

Charges à prévoir : eau et électricité.

Renseignements auprès de Mme DEHAIS Nicole 06.11.26.21.80



Sacs recyclage

Des sacs pour trier et apporter les emballages, verres et plastiques à recycler sont disponibles au secrétariat de la mairie.

